

Commission scolaire de Montréal  
École Sainte-Louise-de-Marillac

Réunion du conseil d'établissement  
Date : 17 février 2022, 19h00

## PROCÈS-VERBAL

### *Membres du personnel :*

- François Bouchard
- Sandra Carrier
- Jessica Gagnon
- Martine Lucas
- Maryse Poitras
- Colette Sarrazin - abs.
- Valérie Turner

### *Membres parents :*

- Rebecca Joan Begley
- Guillaume Bourgeois
- Véronique Déméo - abs
- Martine Gélinas
- Mathieu Sauvé
- Sylvain St-Amand

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
**Proposé par :** Martine Lucas  
**Appuyé par :** Rebecca Joan Begley
2. Dépôt du procès-verbal du 17 novembre 2021
3. Lecture et adoption du procès-verbal 8 décembre 2021  
**Proposé par :** Maryse Poitras  
**Appuyé par :** Martine Lucas
4. Interventions et questions du public (15 minutes)
5. Point pour OPP
  - Annie Ménard, représentante de l'OPP, nous fait un retour sur la dernière activité avant la période des fêtes : marche et distribution de chocolat chaud. Activité festive que tous ont appréciée. Cette dernière nous fait part de différentes idées pour le Poisson d'avril et le Jour de la Terre. Les propositions sont à élaborer et seront présentées à Mme Carrier.
6. Points pour adoption et approbation
  - Mesures dédiées et protégées  
Madame Carrier nous explique les mesures qui nous sont octroyées ainsi que les sommes associées. Les mesures sont présentées à nouveau l'une après l'autre afin de

s'assurer que tous sont informés et comprennent bien l'objet de chacune des mesures. Le cumul des mesures dont bénéficie l'école Sainte-Louise-de-Marillac représente un montant de 58 032\$.

**Proposés par :** Mathieu Sauvé

**Appuyés par :** François Bouchard

Cette résolution sera également libellée officiellement sur un document transmis afin d'uniformiser le texte. Le président du CE signera également ce dit document annexé.

## 7. Points pour discussion

### a. Semaines thématiques

- Madame Carrier énumère les thèmes des différentes semaines à venir. Il y aura entre autre la semaine du service de garde, la semaine de l'éducation physique, la semaine des sciences, etc. La semaine des enseignants a eu lieu la semaine dernière également.

### b. Retour sur la nouvelle annexe

- Le conseil d'administration du CSSDM a approuvé hier soir, mercredi 16 février 2022, que le bâtiment en construction sur la rue Hochelaga soit une annexe officielle à l'école Sainte-Louise-de-Marillac. Madame Carrier adressera différentes questions soulevées lors des consultations à l'organisation scolaire de la CSSDM. Ces questions touchent entre autre la gestion du service de garde incluant le transport entre les deux sites. Ces questions seront assurément adressées et tous souhaitent que des idées et solutions soient proposées. Une question est adressée par Mathieu Sauvé en le nom d'un autre parent à savoir pourquoi certains parents étaient informés de l'annexe avant nous. Il faut savoir que lors des inscriptions les secrétaires émettaient clairement que ceci était une possibilité mais non une confirmation (inscription 4 ans et maternelle). Réitérons que le tout a été officialisé hier mais que de toute évidence certains y voyaient une confirmation.
- Certains membres reviennent sur les enjeux de communication et de planification de ce projet. Le court échéancier et le manque d'information apportent son lot de questionnements. Le mécontentement de certains parents et l'incompréhension crée un sentiment de perdre une certaine crédibilité. Le

tout venant occulter actuellement les points positifs de ce projet qui sont pourtant majoritaires.

c. Retour sur la rencontre de parents

- Madame Carrier fait un retour sur la rencontre des parents qui a eu lieu par TEAM une fois de plus. Plusieurs points positifs sont soulignés sur cet outil. Par contre certains réitèrent qu'il est agréable de voir les classes (surtout à la maternelle).

d. Retour sur les inscriptions

- Prévision d'une classe de maternelle 4 ans confirmée. Le nombre d'inscription confirme une première classe. Possibilité d'une 2<sup>e</sup> à voir selon le rythme. Madame Carrier fait un portrait des autres niveaux mais ceci reste hypothétique et à risque de changement puisque les inscriptions se poursuivent tout au long des prochains mois.

e. Suivi covid-19

Revenons sur la distribution des boîtes de test rapides et des moyens dont disposent l'école pour agir et réagir

## 7.2 Travaux réfection des sanitaires

Mme Carrier nous confirme que des travaux débiteront pendant la relâche scolaire afin de pouvoir effectuer les travaux dans les salles de bain. Ceci aura un impact sur la cour puisque les ouvriers arriveront avec du matériel, des zones à établir, des toilettes temporaires, des clôtures de protection, etc. Un comité a été mis sur pied pour bien réfléchir le déploiement de ce projet, des changements à prévoir, etc. Madame Carrier nous donne les détails. Les travaux devraient s'étaler jusqu'à l'automne 2022 (octobre estimé comme échéancier). Une lettre sera transmise aux parents afin de les informer des travaux et des échéanciers.

8. Points pour information

a. Service de garde

- Sommes informés d'un manque de main d'œuvre mais les activités vont bon train.

b. Comité de parents

- Guillaume Bourgeois et Martine Gélinas rapportent les principaux éléments traités lors des deux dernières rencontres.

c. Varia

- Aucun

Levée de la séance

La séance est levée à 20h30. Prochaine rencontre prévue le 15 mars 2022.

Sylvain St-Amand

Sandra Carrier

Président

Directrice